



ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE

AUCUN RECAL !

Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !

Flash ACT'UNSA RETRAITES

Janvier 2023

Réforme des retraites

Pourquoi se mobiliser ?

En France, en 2022, on commence sa carrière en moyenne à 22 ans et 5 mois, selon l'INSEE. La retraite à taux plein ne s'atteint donc pas à 62 ans, comme la notion d'âge légal le suggèreraient, mais à 22 ans et 5 mois additionnés de 43 annuités, en supposant que tout un chacun puisse connaître une carrière linéaire sans période d'inactivité aucune. Une chimère.

Aujourd'hui, l'âge réel de départ à la retraite s'établit déjà en moyenne à plus de 63 ans. Pour sauvegarder un montant de retraite acceptable, les salariés préfèrent partir plus tard. Et les effets des réformes précédentes ne se sont pas encore faits sentir complètement.

Pourquoi donc passer l'âge légal à 65 ans quand on constate que la durée d'activité augmente déjà naturellement ?

Tous les salariés brisés par la pénibilité de leur emploi, dont l'espérance de vie dépasse à peine les 70 ans, subiront une décote d'autant plus forte que ce seuil recule. Non seulement ils ne profiteront pas de leur retraite plus d'une dizaine d'années mais, en plus, ils seront mis dans une situation encore plus précaire qu'aujourd'hui, réduisant d'autant leurs qualité et espérance de vie à long terme.

Pas un jour, pas un mois, pas un an de plus.

A ce jour, toujours rien sur la pénibilité, l'emploi des seniors ou la garantie d'une retraite en bonne santé. À l'UNSA, face à cette réforme des retraites, nous disons : pas un jour, pas un mois, pas un an de plus. Ouvrons les chantiers qui permettront de consolider notre système par répartition et de prolonger la vie en bonne santé, physique comme financière, de nos « seniors ».

Comment se mobiliser ?

Vous trouverez, en page 2, une communication qui est en cours d'envoi dans les agences et services centraux BRED. Nous vous invitons à rejoindre, dès maintenant, le groupe "mobilisation retraite" : <https://enquetes.unsa.org/index.php/642931?lang=fr>

Nous n'avons pas encore les lieux et horaires des manifestations, nous vous ferons part des informations dès réception.

Sachez que vous pouvez déclarer la journée complète du 19 janvier en grève, une seule demi-journée ou juste le temps de participation à la manifestation la plus proche.



Communiqué intersyndical

Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité·es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié·es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

Paris le 10 janvier 2023



Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « **je signe la pétition** » en utilisant le QR code ci-contre ou en allant sur : <https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale>
Vos données ne feront l'objet d'aucune collecte, ni d'aucun traitement de notre part.